

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 29 (1992)

Heft: 1087

Artikel: Dévaluation du verbe

Autor: Lambelet, Jean-Christian

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'INVITÉ DE DP

Dévaluation du verbe

Jean-Christian Lambelet

professeur au Département d'économétrie et d'économie politique (DEEP/HEC) de l'Université de Lausanne ainsi qu'à l'Institut universitaire des hautes études internationales (IUHEI) de Genève

En 1982, lors de la dernière récession, le PIB réel diminua d'environ un pour cent, en tout et pour tout. Puis, dès l'année suivante, une reprise progressive se développa. Cette reprise fut d'abord modérée, avec une croissance de 1% en 1983 et de 1,8% en 1984. En conséquence, le chômage continua de s'accroître, passant d'un taux de 0,4% en 1982 à 1,1% en 1984 où il atteignait son maximum, soit avec un retard de deux ans par rapport à l'activité économique. En 1985 – 1987, la croissance redévoit plus forte et le chômage s'inscrivit en baisse, la phase de surchauffe intervenant en 1988 et surtout en 1989 (croissance de presque 4% en termes réels).

En perspective historique, il s'agissait donc d'un cycle conjoncturel tout à fait ordi-

naire. En particulier, la récession de 1982 avait été remarquablement peu profonde. Rien de commun, en tout cas, avec celle de 1975 et 1976, où le PIB réel diminua successivement de 6,7 et de 0,8%, ni même avec celle de 1958 (-2,1%), pour ne pas parler de l'effondrement des années trente.

La crise est là

Très vite, cependant, l'usage se répandit dans les médias, en particulier à la radio et à la TV, de parler à toute occasion de *la crise*, comme si c'était un fait avéré. Cette habitude perdura en 1983 et 1984 malgré la reprise (avec cependant l'excuse que le chômage continuait de progresser). Dans les années suivantes, l'expression se fit progressivement plus rare, mais on l'entendait encore parfois en 1988 et 1989 alors qu'on se trouvait en plein boom.

Dans l'état actuel de l'information, le cycle qui s'est amorcé en 1990 paraît tout à

fait comparable au précédent. Il semble même que le recul de l'activité économique et de l'emploi aura été moins marqué encore en 1991 qu'en 1982. Certes, on peut contester la validité des chiffres officiels et il n'est pas exclu que les révisions à venir se fassent vers le bas. Mais il serait quand même étonnant que toutes les statistiques (sur le PIB, sur la production industrielle, sur le volume de l'emploi) donnent simultanément de faux signaux. Quant aux chiffres du chômage, ils sont en forte progression, comme chacun sait. C'est là incontestablement un fait nouveau, mais qui s'explique par un certain nombre de facteurs spécifiques qui n'ont rien d'anormal en eux-mêmes: «rotation» plus faible des étrangers au bénéfice d'un permis à l'année; moindre inclination des indigènes et des étrangers établis à se retirer de la population active lorsqu'ils perdent leur emploi (ce qui est sans doute dû, en partie, aux conditions plus favorables offertes par l'assurance-chômage); forte progression en 1982 – 1990 de la main-d'œuvre étrangère dans la population active, une main-d'œuvre étrangère davantage victime du chômage lorsque la conjoncture flétrit.

A chaque mois son événement

Bref, rien de très anormal, du moins jusqu'ici, dans le cycle conjoncturel actuel. Ce qui n'a pas empêché le terme de *crise* de faire un retour en force marqué, en particulier sur les ondes. Il doit sans doute se trouver des auditeurs et téléspectateurs «moyens» qui ont l'impression qu'on n'est pas sorti de la crise depuis bientôt quinze ans.

Cette dévaluation systématique du verbe n'est bien sûr pas limitée au domaine économique. Chaque mois apporte ainsi sa moisson de «catastrophes», d'événements «historiques» ou «sans précédent», et autres hyperboles à répétition. Au risque de paraître pédant, je dirai que je trouve cela irritant et fatigant. Certes, les journalistes en question sont en concurrence, mais est-ce une raison suffisante pour faire systématiquement «mousser» l'actualité? Sans compter qu'il n'est pas exclu que ces abus de langage ne contribuent à créer un climat général délétère: comme Michel Rocard l'a relevé à plusieurs reprises lors d'une récente «Heure de vérité», les formules, les tournures, les expressions comptent. Ah, si un jour à midi trente, la radio nous donnait la météo suivie de ce commentaire: «Aujourd'hui il ne s'est rien passé de particulier, alors nous vous proposons d'écouter un peu de musique». ■

d'ordre de leurs représentants et payer à la frontière ce qu'ils doivent à l'Etat ? Le gouvernement n'a pas voulu prendre un tel risque sans essayer de se protéger. Il a demandé à la Société générale de surveillance de contrôler et de certifier les prix avant l'embarquement de sorte qu'une sous-facturation éventuelle soit empêchée ou limitée. Pas facile à accepter pour le secteur informel, mais c'est chose faite. Et dimanche dernier, une assemblée générale d'information avait lieu dans une métropole régionale. Elle était ouverte par le ministre des Finances en personne !

C'est aussi l'heure de vérité pour le gouvernement car il est clair que la corruption des douaniers et des inspecteurs du fisc est possible parce que certains hauts fonctionnaires en bénéficient.

La banque des contrebandiers

Le troisième objectif de l'association est de créer une banque populaire ou un fonds de garantie. En effet, le secteur informel est exclu du système bancaire d'une part parce que les papiers de ces commerçants ne sont pas en règle et d'autre part parce qu'ils n'ont pas de

garanties à offrir. Toute l'argumentation économique des contrebandiers se base sur un problème politique beaucoup plus profond: l'argent versé au gouvernement ne sert qu'à une élite. «*Le bien public, laissez-moi rigoler*, dit le secrétaire général, c'est l'intérêt de la classe au pouvoir. Les impôts servent à créer des postes pour les membres des familles des hauts fonctionnaires. Nous pensons à l'avenir et à nos enfants. Notre pays a avant tout besoin d'écoles et d'hôpitaux. Nous sommes parfaitement conscients que la fraude ne sert pas l'intérêt du pays, mais la corruption non plus. Nous voulons que la corruption cesse et que le budget de l'Etat soit vraiment consacré au bien public.» Partout en Afrique, le secteur informel est une puissance. Sur la côte ouest, la contrebande est dans les mains des femmes et quand un ministre des finances parle des *market mamies* c'est avec crainte qu'il les évoque. Elles constituent des stocks spéculatifs et ainsi font et défont les prix. Mais voilà un gouvernement qui a de la chance: il a en face de lui un secteur informel organisé et donc un interlocuteur avec lequel il peut négocier. ■